

inrs

NOTRE MÉTIER, RENDRE LE VÔTRE PLUS SÛR



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles


Institut National de Recherche et de Sécurité

carte d'identité de l'inrs

→ 1947 : création par les partenaires sociaux de l'INS, Association Loi 1901 constituée sous l'égide de la CNAMTS, administrée par un Conseil paritaire (composé de 9 représentants des employeurs et 9 représentants des syndicats de salariés).

1968 : L'INS devient l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles), partie intégrante de la Branche AT/MP.

Les missions de l'INRS

- Identifier les risques professionnels et mettre en évidence les dangers
- Analyser leurs conséquences pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail
- Diffuser et promouvoir les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises

Les statuts et les règles déontologiques de l'INRS garantissent son impartialité. Son indépendance scientifique et technique est assurée par une commission d'experts qui évalue ses travaux. Ses orientations sont en cohérence avec la Convention d'objectifs et de gestion de la Branche AT/MP.

Les quatre modes d'action complémentaires

De l'acquisition des connaissances jusqu'à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention des risques professionnels et proposer des outils méthodologiques et pratiques.



Études et recherche

L'INRS conduit des programmes d'études et de recherche dans des domaines très variés qui couvrent pratiquement tous les risques professionnels, du risque toxique au risque physique ou psychologique (TMS, RPS). Ils impliquent des ingénieurs, médecins, chimistes, ergonomes, techniciens...



Assistance

Les experts de l'INRS proposent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire, et répondent aux sollicitations émanant aussi bien des organismes de l'État, des caisses de Sécurité sociale, d'entreprises, de services de santé au travail, que de CHSCT ou de salariés.



Formation

L'INRS propose toute une gamme d'activités de formation : formation directe des acteurs de la prévention, mise en œuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue permettant une forte démultiplication, avec par exemple la formation à distance.



Information

L'INRS élabore et diffuse tout produit d'information intéressant l'hygiène, la santé et la sécurité. Il conçoit de nombreux supports multimédias à destination des professionnels de la prévention, des services de santé au travail, des salariés et des chefs d'entreprise...

Quelques chiffres-clés

inrs 2012

Effectif

632

salariés dont 224 personnes basées à Paris (siège social) et 408 au Centre de Lorraine (Vandœuvre-lès-Nancy)

Budget

85 M€

issus à 98 % du Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Public

18,6 millions

de salariés et 1,7 million d'entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale

Activité

L'INRS a pour objectif de contribuer à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles par le déploiement d'actions complémentaires réparties ainsi :

- études et recherche : **43 %**,
- assistance : **31 %**,
- formation : **12 %**,
- information : **11 %**,
- **3 %** concernent des actions de communication externe ou vers l'international

Études et recherche

102 études

réalisées et en cours, d'une durée moyenne de 4 ans chacune (soit 277 000 heures) par près de 280 personnes réparties dans 25 laboratoires spécialisés dans les disciplines des risques chimiques, physiques, physiologiques, mécaniques...

71 articles

publiés dans des revues scientifiques et techniques

163 communications

présentées lors de colloques et séminaires

Assistance

27 000

sollicitations extérieures traitées par les experts dans le domaine juridique, médical ou technique (dont 7 300 sur le risque chimique)

Fonds documentaire de

72 300 références

consultables dans tous les domaines de risques professionnels

59 experts

présents dans 55 comités techniques et 285 groupes de travail en normalisation

Formation

Formation dans l'enseignement initial :

590 000 élèves et étudiants

sensibilisés à la prévention. 33 700 apprentis formés au Sauvetage secourisme du travail

8 300 personnes

inscrites à un enseignement à distance

177 sessions de formation

en présentiel et 2 563 stagiaires accueillis

Une offre de près de

80 modules de formation

Information

2 millions de brochures

(dont 400 000 concernaient les TMS) et 868 000 affiches diffusées

20 368 supports

audiovisuels et multimédias acquis par les entreprises

3 revues périodiques

Mensuel "Travail et sécurité" (diffusé à 90 000 exemplaires dans les entreprises), trimestriels "Hygiène et sécurité du travail" et "Références en santé au travail"

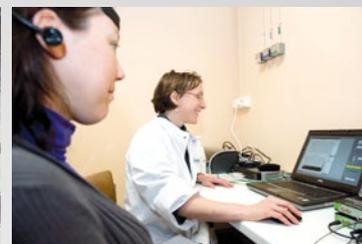
35 500 abonnés

à la Lettre d'information électronique

5,3 millions de visites

sur www.inrs.fr et 6,5 millions de téléchargements

orientations de l'inrs



→ Nouveau plan stratégique

Le nouveau plan stratégique de l'INRS pour les cinq années à venir a été adopté par le Conseil d'Administration en décembre 2012. En cohérence avec les grandes orientations de la Convention d'objectifs et de gestion votées par la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, il fixe, pour garantir la santé et la sécurité des salariés, des objectifs propres à accompagner les adaptations sur le monde du travail des mutations sociétales, institutionnelles, réglementaires, organisationnelles, scientifiques et techniques. Ces orientations qui mettent en œuvre les quatre modes d'action de l'INRS se déclinent en 22 thématiques.

22 thématiques de santé et sécurité au travail, dont 5 priorités

- Nanomatériaux manufacturés
- Organisation, santé et sécurité au travail
- Risques psychosociaux
- Troubles musculo-squelettiques des membres et du rachis
- Vieillesse, maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle
- Accidentologie, perception et acceptabilité des risques professionnels
- Aide à la personne
- Allergies professionnelles
- Biotechnologies
- Bruits, vibrations, champs électromagnétiques, optique
- Conception des équipements, des lieux et des situations de travail
- Déchets et recyclage
- Maintenance
- Multi-expositions : produits chimiques et bruits
- Pratiques addictives et travail
- Prévention des cancers professionnels
- Rayonnements ionisants
- Reproduction et travail
- Risques biologiques
- Risques chimiques
- Risques mécaniques et nouvelles technologies pour la prévention d'accidents
- Risque routier professionnel

Deux secteurs privilégiés

- Tertiaire et TPE-PME

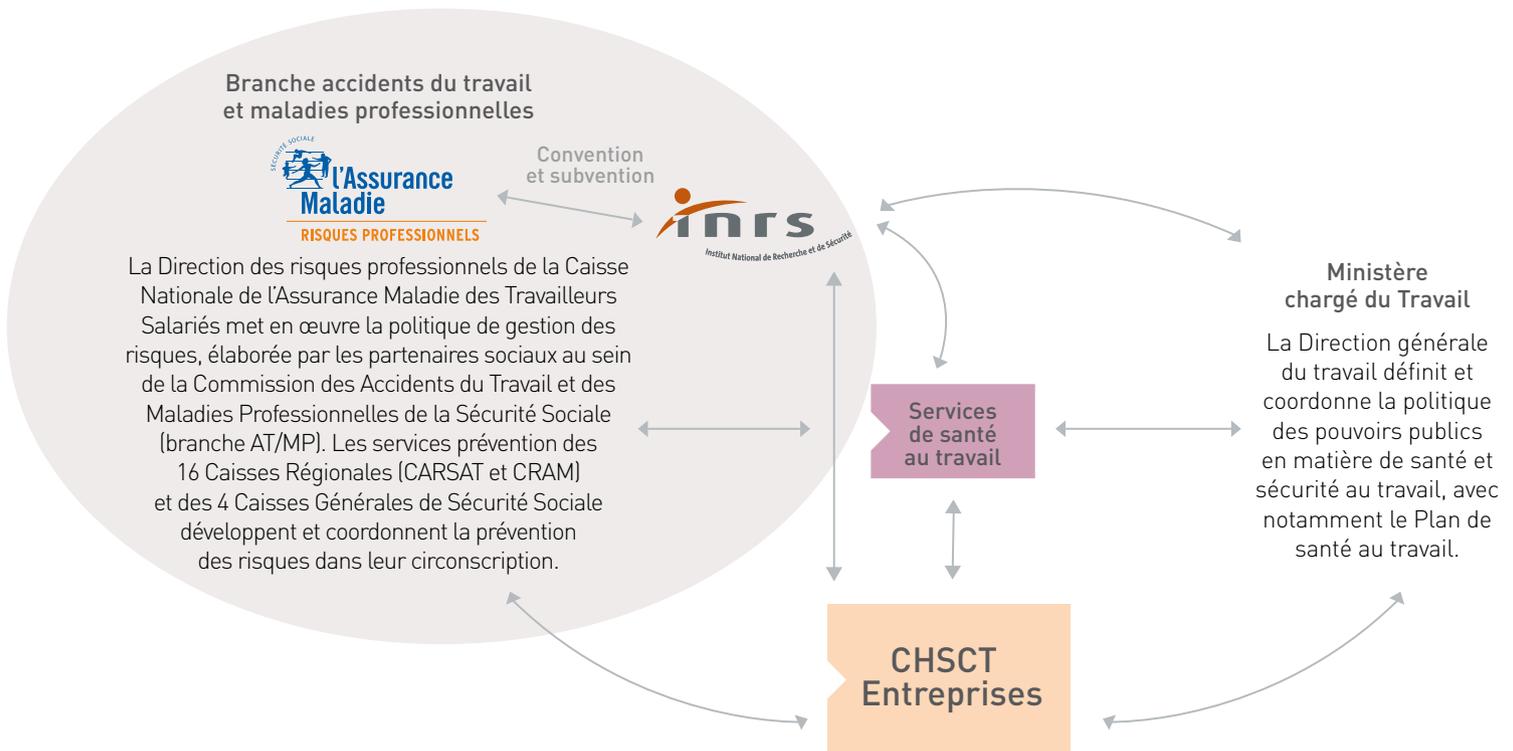


L'évolution des enjeux dans le secteur de la santé et sécurité au travail implique le développement d'une politique partenariale nationale et internationale. L'objectif principal de l'INRS est d'acquérir des connaissances en prévention, les partager et les diffuser à une grande variété de publics. Cette volonté d'ouverture et de synergie se traduit par des conventions de coopération ou des partenariats avec, par exemple :

- des partenaires institutionnels (DGT...) et acteurs de la prévention (ANACT, OPPBTP...),
- des organismes scientifiques ou de recherche (ANSES, CEA, CNRS, InVS, IRSN...) et universités,
- des instituts homologues (IRSST québécois, FIOH finlandais, NIOSH américain...), des réseaux européens (PEROSH, Agence européenne de santé et sécurité au travail...),
- des organismes internationaux (AISS, BIT...).

politiques *partenariales*

L'INRS au sein du dispositif de prévention des risques professionnels



inrs

Siège social

65, boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris
Tél. : 01 40 44 30 00 - Fax : 01 40 44 30 99

Centre de Lorraine

1, rue du Morvan - 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex
Tél. : 03 83 50 20 00 - Fax : 03 83 50 20 97

www.inrs.fr